

MICI, sexualité et désir d'enfant : que devrions-nous savoir ?

Le site du Docteur Abdoul Karim CHIRARA

Adresse du site : www.docvadis.fr/doc.chirara



Validé par
le Comité Scientifique Gastro-entérologie

Les Maladies Inflammatoires Chroniques de l'Intestin (MICI) ont des conséquences sur de nombreux aspects de la vie, notamment lors des rapports sexuels ou au cours de la grossesse.

MICI et sexualité sont-elles compatibles ?

Les rapports sexuels ne favorisent pas le déclenchement d'une poussée. Toutefois, il peut paraître difficile d'avoir des rapports sexuels lorsqu'on contrôle mal son corps et qu'on est victime d'une maladie touchant le périnée, les poussées étant susceptibles d'engendrer des douleurs et des saignements.

Par ailleurs, la prise en charge d'une MICI peut nécessiter une intervention chirurgicale qui touche le pelvis (par exemple l'ablation du rectum). Cette chirurgie s'accompagne dans certains cas d'une impuissance chez l'homme.

Quel impact ma MICI a-t-elle sur ma fertilité ?

Contrairement à une idée longtemps répandue, les femmes atteintes de MICI ont une fertilité normale en période de rémission. Lors des poussées, en

revanche, la fertilité est souvent diminuée du fait de l'inflammation.

Chez l'homme, il arrive que les traitements provoquent une baisse de la fertilité, toujours réversible à l'arrêt du traitement.

Puis-je utiliser une contraception ?

Toutes les méthodes contraceptives habituelles sont utilisables avec les MICI : pilule, stérilet, préservatif, diaphragme, implant, etc.

La contraception est recommandée quand l'homme ou la femme reçoit un traitement contre une MICI. Certains médicaments devront être suspendus si le couple fait le choix d'une grossesse. N'hésitez pas à parler de votre désir de grossesse à votre médecin, qui vous aidera à la programmer.

Puis-je envisager une grossesse ?

Un projet d'enfant est tout à fait réalisable mais il est préférable qu'il soit discuté et planifié avec votre médecin car certains médicaments doivent être arrêtés plusieurs semaines avant la conception. Avant ce projet, votre médecin veillera à l'efficacité de votre contraception.

De plus, il vaut mieux être dans une période de rémission stable avant d'envisager d'avoir un enfant : une MICI active peut provoquer un accouchement prématuré et un faible poids à la naissance. Un accouchement par césarienne sera peut-être envisagé en cas d'atteintes anopérinéales actives. Si votre partenaire ne souffre pas lui-aussi d'une MICI, le risque que votre enfant soit atteint n'est que de l'ordre de 1 %.

De nombreux médicaments peuvent être utilisés pendant l'allaitement (anti-inflammatoires intestinaux, corticoïdes, etc.) mais d'autres sont contre-indiqués (antimétabolites, antinéoplasiques, etc.). Ces questions sont à aborder avec votre médecin.